

PROTÉGER LE MONDE AGRICOLE, C'EST ASSURER L'AVENIR



Groupe AGRICA

S'inscrire au cœur du monde agricole

Fort de notre ancrage historique au sein du monde agricole et de notre profonde connaissance des enjeux de protection sociale, nous dialoguons au quotidien avec l'ensemble des filières agricoles, agroalimentaires et affinitaires.

Un débat nourri, engagé et exigeant pour répondre aux besoins de chacun dans un environnement en constante évolution.

Notre objectif? Favoriser le développement et la promotion de la protection sociale complémentaire portés par une dynamique paritaire.

Plus que jamais, nous innovons pour proposer à nos clients des solutions d'avenir et répondre à leurs préoccupations en termes d'assurances de personnes, de retraite complémentaire, de prévention et d'action sociale.

Nous les accompagnons face aux nouveaux enjeux tout en les soutenant dans leurs difficultés du quotidien.

Car protéger les femmes et les hommes du monde agricole et s'engager durablement auprès de ceux qui feront l'agriculture de demain, c'est assurer notre avenir à tous!

2



- 2 Vocation
S'inscrire au cœur du monde agricole
- 4 Regards croisés
Agir ensemble dans l'intérêt des entreprises, des salariés et d'AGRICA
- 6 Équipe
Une équipe de direction engagée au quotidien
- 8 Groupe
Une organisation au service du monde agricole

- 10 Retraite complémentaire
Accompagner les projets d'avenir
- 12 Assurances de personnes
Innovater et garantir la pérennité des régimes
- 14 Action sociale et prévention
Soutenir toutes les générations
- 16 RSE
S'engager pour l'investissement responsable
- 18 Antigaspi
Encourager les initiatives innovantes

3

MÉTIERS

- Assurances de personnes
- Retraite complémentaire
- Action sociale et prévention

Responsabilité

Engagement social

Solidarité

Paritarisme

Près de

237 000

entreprises adhérentes

Plus de

11 m€

consacrés à l'action sociale

Plus de

1,4 million

d'assurés cotisants

Plus de

703 000

bénéficiaires d'une retraite complémentaire

8,6 md€

d'actifs gérés

715 m€

de chiffre d'affaires en assurances de personnes

6 GRANDS SECTEURS ET BRANCHES REPRÉSENTÉS



Production agricole



Industries agroalimentaires



Services et activités affinitaires



Paysage



Coopératives



Structures de loisirs

Agir ensemble dans l'intérêt des entreprises, des salariés et d'AGRICA

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023, JÉRÔME VOLLE (COLLÈGE DES EMPLOYEURS, FNSEA) ASSURE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION SOMMITALE GROUPE AGRICA ET BERNARD PIRE (COLLÈGE DES SALARIÉS, SNCEA / CFE-CGC), SA VICE-PRÉSIDENT. ILS REVIENNENT SUR LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE 2022 ET ÉVOQUENT LES DÉFIS À VENIR.

Jérôme Volle, après en avoir été vice-président, vous avez été élu président de l'association sommitale GROUPE AGRICA dans le cadre de la nouvelle mandature au 1^{er} janvier 2023. Quel bilan dressez-vous de l'année écoulée ?

J. V. : 2022 a été marquée par le développement du nombre de salariés dans nos secteurs d'activité (production agricole, coopération agricole et services affinitaires) et une dynamique de contractualisation très positive. La santé et la prévoyance sont désormais des éléments déterminants pour attirer des salariés, améliorer leurs conditions et les fidéliser. AGRICA a su répondre à ces besoins renforcés. Je tiens aussi à souligner le travail réalisé au niveau des branches pour porter

l'intérêt du collectif et de la mutualisation. Le Groupe a ainsi été référencé par le machinisme agricole, les jardineries et graineteries et les centres équestres. Trois nouvelles recommandations qui donnent des leviers de croissance et un champ d'action plus large à notre Groupe. La retraite supplémentaire a également poursuivi son développement, notamment via la mise en conformité avec la loi PACTE du régime de retraite supplémentaire CCPMA PRÉVOYANCE.

4



Jérôme Volle

Président de l'association sommitale et vice-président du GIE AGRICA GESTION

- Âgé de 48 ans, cet agriculteur ardéchois exploite 45 hectares en viticulture et production de lavande.
- Vice-président de la FNSEA, il est aussi administrateur de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE, d'AGRI PRÉVOYANCE, de la CPCEA et conseiller professionnel de la section professionnelle AGRICA au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agric-Arrco.

Bernard Pire

Vice-président de l'association sommitale et président du GIE AGRICA GESTION

- Âgé de 62 ans, il est régisseur dans une exploitation viticole héraultaise.
- Président du SNCEA / CFE-CGC, il devient en 2019 administrateur de l'association sommitale GROUPE AGRICA, de la CPCEA et en 2020, d'AGRI PRÉVOYANCE. Bernard Pire est aussi conseiller professionnel de la section professionnelle AGRICA au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agric-Arrco.

Bernard Pire
Vice-président
du Groupe AGRICA

Jérôme Volle
Président
du Groupe AGRICA

L'ensemble des entreprises et des salariés des services affinitaires et de la production agricole au sens large disposent désormais de solutions d'épargne performantes. Ces nouveaux produits permettent d'harmoniser la protection sociale des salariés non-cadres avec celle des cadres qui bénéficient depuis longtemps d'un régime de retraite supplémentaire. C'est un véritable atout pour AGRICA, un outil de fidélisation qui nous aide également à entrer en contact avec les entreprises.

La politique et la gouvernance ont été très présentes en 2022 dans toutes les décisions, notamment pour mener à bien le plan de redressement d'AGRI PRÉVOYANCE mais surtout pour accompagner au mieux dans le contexte évolutif actuel les entreprises et les salariés. C'est parce que les organisations syndicales et patronales sont associées aux décisions, au niveau national comme dans les territoires, que les entreprises nous suivent. C'est du gagnant-gagnant!

De votre côté, Bernard Pire, vice-président de l'association sommitale depuis début 2023, que reprenez-vous de l'année 2022 ?

B. P. : Je tiens tout d'abord à remercier mon prédécesseur, Emmanuel Delétoile, président du Groupe AGRICA jusqu'à



Dans un environnement très concurrentiel, tous les éléments comptent pour que nous soyons choisis et conservés par les entreprises et les branches.

Bernard Pire
Vice-président du Groupe AGRICA



L'enjeu pour AGRICA, dans un contexte de sinistralité accrue, est de maintenir ses coûts de gestion tout en conservant une qualité de service optimale.

Jérôme Volle
Président du Groupe AGRICA

fin 2022. La passation s'est déroulée dans un climat serein, traduisant la volonté des partenaires sociaux d'agir ensemble pour l'intérêt commun. Il est en effet important de souligner la vitalité du paritarisme en 2022 dans la négociation et la gestion des accords santé, prévoyance et retraite supplémentaire des cadres et des non-cadres. Les partenaires sociaux ont réussi à mettre en place et faire vivre de belles choses mais aussi à retravailler certains contrats, le cas échéant. Le plan de redressement de l'institution AGRI PRÉVOYANCE a également fortement mobilisé la gouvernance paritaire et la direction du Groupe. Nous avons su collectivement prendre les mesures adaptées pour retrouver un taux de solvabilité conforme aux exigences de l'ACPR. Les travaux se poursuivront en 2023.

Pour la retraite complémentaire, AGRICA, qui avait été sélectionné en 2021 par la fédération Agirc-Arrco pour créer l'un des deux Centres de Relation Client de l'Alliance professionnelle Retraite, a tenu ses engagements. Le CRC d'Angers, géré par le Groupe AGRICA, a ouvert comme prévu en mai 2022 dans des locaux adaptés et modernes. Une mise en service réussie illustrant le poids d'AGRICA au sein de l'Alliance professionnelle Retraite. En action sociale et prévention, en dépit du contexte chahuté, les conseils d'administration ont maintenu leur niveau d'engagement. Le fonds social 2022, en individuel et collectif, s'est ainsi élevé à plus de 8,7 millions d'euros.

Quels sont pour vous les grands enjeux, les défis à relever pour les années à venir ?

J. V. : Nous avons été confrontés en 2022 à des surconsommations qui ont remis certains accords en perspective.

Nous devons donc les ajuster pour qu'ils soient les plus performants et adaptés possible. L'enjeu pour AGRICA, dans un contexte de sinistralité accrue, est de maintenir ses coûts de gestion tout en conservant une qualité de service optimale. Il nous faut continuer à innover, à proposer de nouveaux services, pour nous différencier des autres acteurs. Nous voulons tisser une toile et protéger au mieux les branches, les secteurs d'activité, les entreprises et les salariés. Enfin, nous avons suivi avec intérêt la réforme des retraites qui aura bien entendu des effets sur le régime complémentaire des salariés du privé. Nous serons en capacité, le moment venu, d'accompagner nos ressortissants.

B. P. : Les grands enjeux pour les années à venir sont commerciaux. Dans un environnement très concurrentiel, tous les éléments comptent pour que nous soyons choisis et conservés par les entreprises et les branches. Par notre présence sur le terrain, par de petites améliorations parfois évidentes, nous pouvons instaurer un climat de confiance et faire la différence. Notre objectif : agir pour que nos clients, entreprises et salariés, soient pleinement satisfaits. Cette croissance des activités concurrentielles doit aussi être accompagnée par une dynamique partenariale confirmée avec Crédit Agricole Assurances, Groupama et la Mutualité Sociale Agricole.



ÉQUIPE

Une équipe de direction engagée au quotidien



De gauche à droite

Premier rang

Pierre Richert, directeur financier

Catherine Dreyfus-Mazières,
directrice des ressources humaines

Antoine Leroy, directeur général
délégué

Frédéric Héroult, directeur général

Julien Brami, directeur de la
transformation stratégique

Magali Henriot, directrice des affaires
générales

Éric Gérard, directeur général adjoint

Philippe Merville, directeur des
systèmes d'information

Deuxième rang

Alexandra Longuet-Lassalle, directrice déléguée supports
et action sociale

Isabelle Lorthioir, directrice déléguée retraite

Christophe Pilaudeau, directeur délégué du pilotage
de la transformation

Saber Trabelsi, directeur délégué actuariat technique
et prospectif

Bertrand Mériaud, directeur adjoint assurances de personnes

Estelle Le Moing, directrice déléguée communication

Alain Cariou, directeur délégué branches et comptes clés

Catherine Baudrand, directrice déléguée fonctions techniques

Laurent Pinturier, directeur délégué audit interne

Delphine Riva, directrice déléguée services aux clients

Troisième rang

Laurent Moreau, directeur délégué marketing,
innovation, partenariats

Frédéric Le Gall, directeur délégué réseau
commercial

Xavier Thomas, directeur délégué immobilier

Vincent Ledoux, directeur délégué investissements

Daick d'Hérouville, directeur délégué juridique
et conformité

David Guillaume, directeur délégué management
des risques

Arnaud Chatellier, directeur délégué comptabilité
certification

Antonio Rodriguez, directeur délégué architecture
et données



Demain,
la protection sociale
complémentaire ira bien
au-delà de la santé et de
la prévoyance pour inclure
d'autres offres, notamment
d'épargne retraite.



Frédéric HÉRAULT, directeur général

Je tiens tout d'abord à souligner l'engagement des collaboratrices et collaborateurs d'AGRICA qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour poursuivre la transformation du Groupe afin de s'adapter à une protection sociale complémentaire évoluant en permanence.

En 2022, le Groupe a dépassé pour la première fois 700 M€ de chiffre d'affaires grâce à l'investissement des équipes commerciales. Nous avons franchi un palier qui montre notre dynamique de croissance.

Dans un contexte de forte sinistralité en santé et arrêts de travail, 2022 a aussi été pour l'entreprise, comme pour tous les acteurs de la place, une année de redressement des contrats. Nous avons beaucoup travaillé avec les administrateurs afin d'aboutir à un programme de redressement conséquent.

Les projets structurants, inscrits dans notre plan de transformation, ont continué à grande vitesse. Nous avons par exemple achevé la mise en conformité avec la loi PACTE de nos régimes de retraite supplémentaire, obtenu une licence FRPS pour CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE, onze mois après l'agrément de CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE. Le Groupe AGRICA dispose désormais d'une structure originale, capable de répondre aux évolutions de la protection sociale complémentaire qui, demain, ira bien au-delà de la santé et de la prévoyance pour inclure d'autres offres, notamment d'épargne retraite.

Autre projet très mobilisateur, la mise en place du pilotage trimestriel assurantiel. Cette comptabilité actuarielle effectuée de manière trimestrielle a permis aux conseils d'administration et à la direction de piloter plus finement le chiffre d'affaires, la rentabilité, la solvabilité des institutions. Un dispositif particulièrement important, dans un environnement perturbé.

Ces mutations ont été facilitées par les avancées concrétisées avec la MSA, la dynamique de modernisation de nos outils, la transformation des emplois en fonction des nouveaux besoins de l'entreprise... Je me réjouis des nombreux défis relevés en 2022, même s'il reste, bien entendu, du chemin à parcourir.



Nos deux FRPS
permettent de sécuriser
la solvabilité de l'ensemble
assurantiel de la SGAPS
et de financer le
développement de la retraite
supplémentaire.



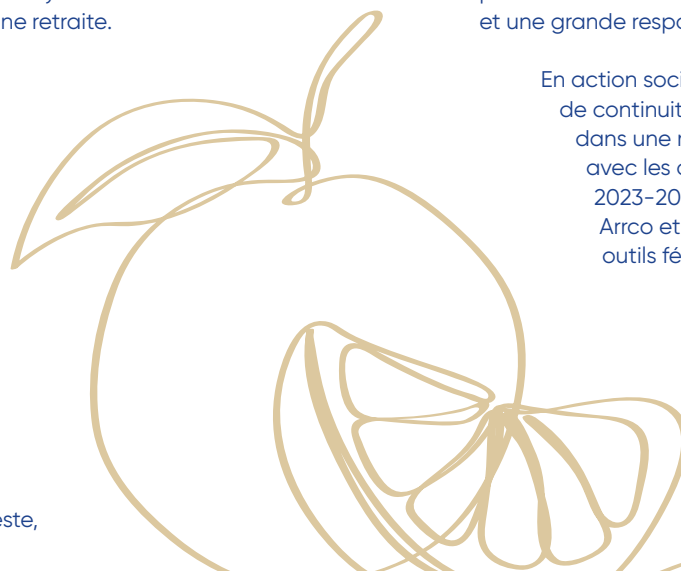
Antoine LEROY, directeur général délégué

Dans un environnement particulièrement heurté, le Groupe a continué en 2022 de bénéficier d'une forte solidité financière. Nous avons ainsi pu poursuivre et achever la transformation en profondeur des régimes de retraite supplémentaire. Succès probant, AGRICA est désormais le seul groupe de protection sociale à disposer de deux FRPS. Cela nous permet de sécuriser la solvabilité de l'ensemble assurantiel de la SGAPS et de financer le développement de la retraite supplémentaire, une activité stratégique pour le Groupe.

Sur le volet financier, nos investissements ont quelque peu été chahutés par les marchés. Mais notre réactivité, notre sens de l'anticipation et la qualité de notre portefeuille, notamment immobilier, ont permis de dégager un rendement de 2,90 % dont 56 millions de plus-values. Le rendement récurrent (143 M€ en 2022 contre 128 M€ en 2021) est en constante augmentation grâce à une stratégie long terme de construction de ce résultat.

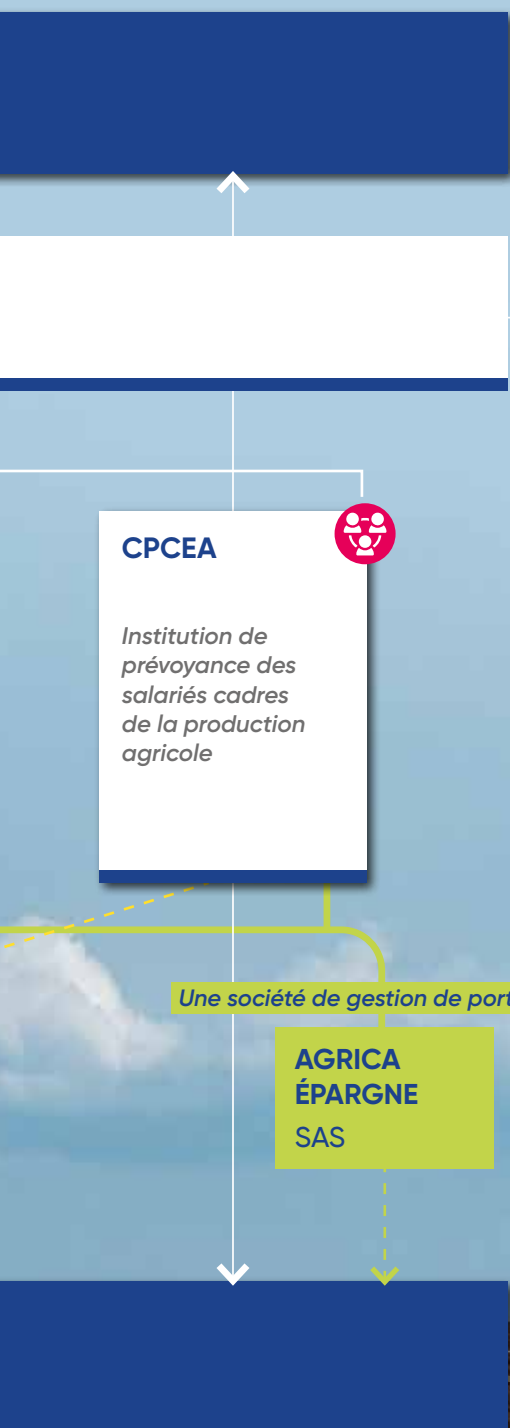
Côté retraite complémentaire, nous nous félicitons d'avoir participé en 2022 à la construction du second Centre de Relation Client de l'Alliance professionnelle Retraite, le CRC d'Angers, géré par AGRICA. Cette création répond à la volonté de l'Agirc-Arrco de séparer les métiers de relation client et de gestion. La décision de la fédération de nous confier la gestion d'un CRC représente pour le Groupe une reconnaissance et une grande responsabilité.

En action sociale, après une année de continuité, nous abordons 2023 dans une nouvelle dynamique avec les orientations prioritaires 2023-2026 fixées par l'Agirc-Arrco et le déploiement des outils fédéraux.



Une organisation au service du monde agricole





CPCEA



Institution de prévoyance des salariés cadres de la production agricole

Une société de gestion de portefeuille

**AGRICA
ÉPARGNE
SAS**

Le conseil d'administration de l'association sommitale GROUPE AGRICA

COLLÈGE DES SALARIÉS

CFE-CGC : Alain Dyja, Bernard Pire, François Serpaud, Jacques Wayolle

CFTC : Jean-Claude Brondino, Emmanuel Cuvillier

FGA-CFDT : Emmanuel Delétoile, Myriam Gernez Cardon, Pascal Macé, Stéphanie Stoll

FNAF-CGT : Myriam Marczak, Gaëtan Mazin

FO : Liliane Bourel, Guillaume Tramcourt

UNSA AA : Fabrice Gressent, auditeur

COLLÈGE DES EMPLOYEURS

FNCA : Arnaud Bodolec, Jean-Hugues Lombry, Benoît Lucas, Christophe Noël

FNEMSA : Anne Gautier, administrateur, Ludovic Martin, auditeur

FNSEA : Anne Chambaret, Philippe Faucon, Joseph Lechner, Morgan Oyaux, Jérôme Volle

La Coopération Agricole : Gilbert Kéromnès, Corinne Lelong, Irène Moog

UDSG : Pascal Viné, administrateur, Nicolas Assemat, auditeur

**ZOOM SUR
LA SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE**



Cette Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale a été créée au 1^{er} janvier 2018 par les trois institutions de prévoyance du Groupe AGRICA : AGRI PRÉVOYANCE, CPCEA et CCPMA PRÉVOYANCE. Structure paritaire, elle est constituée de 15 administrateurs issus du collège des employeurs et de 15 administrateurs issus du collège des salariés.

Sa vocation : nouer des liens de solidarité financière solides et durables entre ses affiliés que sont les institutions de prévoyance. La SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE conforte le Groupe dans son rôle d'acteur paritaire de référence pour la protection sociale complémentaire du monde agricole dans toutes ses composantes et ses filières.



Benoît Lucas
Président de la SGAPS



François Serpaud
Vice-président de la SGAPS



INSTITUTION MEMBRE DE L'ASSOCIATION SOMMITALE GROUPE AGRICA

Accompagner les projets d'avenir

**UNE EXPERTISE RÉAFFIRMÉE,
UNE SYNERGIE TOUJOURS PLUS
ACTIVE AVEC LES PARTENAIRES,
UN ACCOMPAGNEMENT CLIENT
PLÉBISCITÉ... DANS UN
ENVIRONNEMENT EN PROFONDE
MUTATION, LES ÉQUIPES
DE LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
D'AGRICA ONT EU À CŒUR
D'INFORMER, DE CONSEILLER
AU MIEUX LES ENTREPRISES
ET LES ASSURÉS ET DE LES
AIDER AINSI À CONSTRUIRE
LEUR PROJET D'AVENIR.**

Face à l'accélération des transformations et des mutualisations, les équipes retraite complémentaire ont réalisé en 2022 des avancées majeures. Leur priorité: garantir une qualité de service optimale.

UN CENTRE DE RELATION CLIENT CRÉÉ À ANGERS

L'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco a lancé le 30 mai 2022 sa nouvelle plateforme téléphonique sur les sites d'Angers (géré par AGRICA) et de Mérignac (géré par PRO BTP). Ces deux Centres de Relation Client (CRC) assurent désormais la relation client omnicanale (téléphone, courriers, formulaires...) ainsi que les entretiens information retraite pour les six groupes partenaires*. Une nouvelle étape dans la stratégie de mutualisation de l'Alliance professionnelle Retraite.

Près de

105 600
appels

(soit 40 % des flux de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco)

et environ

22 300
formulaires clients gérés
par le CRC d'Angers.

3 Questions

à Isabelle Lorthioir, directrice déléguée retraite



Comment s'est déroulée la création du CRC d'Angers ?

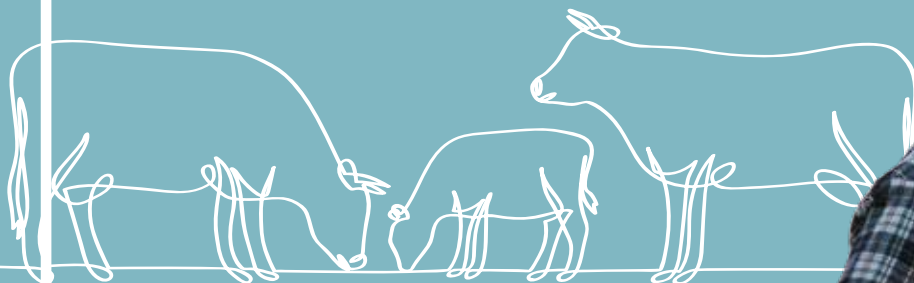
Nous avons eu six mois pour relever le défi. Il a fallu réaménager entièrement notre site d'Angers, tout recâbler pour utiliser le matériel fédéral Agirc-Arrco, renforcer les effectifs, trouver un prestataire téléphonie, former les conseillers notamment aux spécificités de chaque section professionnelle.

Quels ont été les changements majeurs pour les équipes ?

Les conseillers ont dû traiter les demandes des actifs et futurs retraités de tous les groupes partenaires et plus uniquement celles de nos ressortissants. Cela a modifié le volume des demandes, mais également notre façon de s'organiser et de planifier. Nous avons travaillé en concertation étroite avec le CRC de Mérignac, ce qui était également nouveau pour les équipes.

Quels sont les résultats obtenus fin 2022 ?

La mise en place des deux CRC, qui ont enregistré une qualité de service de 94 % en 2022, est une véritable réussite. Le CRC d'Angers a quant à lui traité 40 % des flux d'appels de l'Alliance professionnelle Retraite (voir chiffres ci-dessus).





2022 a été une année très dense pour les managers et les équipes de l'activité retraite complémentaire. Toutefois, comme toujours, ils ont su s'adapter et relever les nombreux défis. Toutes les avancées réalisées permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Alexandra Longuet-Lassalle,
directrice déléguée supports
et action sociale



Inauguration du Centre de Relation Client d'Angers.

Pour AGRICA, la mise en service du CRC d'Angers est l'aboutissement d'un chantier d'envergure mené dans des délais très courts (voir encadré p. 10). C'est aussi la reconnaissance de son rôle moteur au sein de l'Alliance professionnelle Retraite.

UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES SUR LES OUTILS COMMUNAUTAIRES

En 2022, le Groupe a privilégié la montée en compétences de ses équipes sur les nouveaux outils de gestion communautaires Agirc-Arrco, les nouveaux process. Côté liquidations, l'année a été marquée par de nombreuses sessions de formation des gestionnaires sur l'écosystème ALICE mais aussi par les divers ajustements de l'outil.

Parallèlement, AGRICA a finalisé le chantier de déstockage des dossiers de liquidation ouverts sur un applicatif voué à disparaître courant 2023, respectant ainsi les engagements pris auprès de l'Agirc-Arrco. Durant cette période de transition entre les deux systèmes, les équipes ont également su faire face à une hausse de 23,5 % des ouvertures de dossiers de liquidations liée à la reprise en direct des demandes de retraite en ligne et au transfert progressif des flux CICAS.

DES CARRIÈRES MISES À JOUR

2022 a été une année charnière pour la mise à jour des carrières des ressortissants du Groupe AGRICA. Les travaux menés en partenariat avec l'Agirc-Arrco ont permis de rattraper le retard : les droits des déclarations sociales nominatives (DSN) 2017 à 2022 ont ainsi été complètement intégrés dans le Référentiel national de gestion des droits (RNGD). Le fonctionnement en flux est désormais opérationnel avec des DSN reçues et intégrées mensuellement.

UNE QUALITÉ DE SERVICE TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Nouveaux outils de gestion, montées de versions successives des applicatifs, forte augmentation du nombre de dossiers à traiter... L'enjeu pour le Groupe était de conserver un haut niveau de qualité de service dans un tel contexte. Mission accomplie. Le processus de rectification des carrières, par exemple, est resté particulièrement performant en 2022 avec des résultats qui dépassent la cible fixée par l'Agirc-Arrco. 99 % des carrières ont été rectifiées dans un délai maximum de 75 jours après la demande (pour une cible de 90 % fixée par l'Agirc-Arrco).

*AGRICA, Audiens, B2V, IRP Auto, Loumel et PRO BTP.

Près de
39 000
dossiers liquidés

(en hausse de 28 % par rapport à 2021).

J'ai profité de ma visite au Salon International de l'Agriculture pour bénéficier d'un entretien information retraite sur le stand d'AGRICA. La conseillère avait tout préparé et nous avons fait un point précis sur ma carrière. Je suis rassurée et j'ai toutes les clés pour bien anticiper mon départ à la retraite.

Catherine F., future retraitée

83 %
des bénéficiaires
d'un entretien information
retraite (EIR) réalisé par
AGRICA Conseil Retraite
recommandent ce service.



Innover et garantir la pérennité des régimes

L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ SYNONYME, POUR L'ACTIVITÉ ASSURANCES DE PERSONNES, D'UN DÉVELOPPEMENT TRÈS DYNAMIQUE, D'UNE DIVERSIFICATION ET D'UNE MODERNISATION DES OFFRES AU SERVICE DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES MAIS AUSSI D'UN REDRESSEMENT NÉCESSAIRE DES CONTRATS AFIN D'ASSURER L'AVENIR DES RÉGIMES.



ZOOM SUR UN PORTAIL DÉDIÉ ET SÉCURISÉ POUR GÉRER SON PER CCPMA

Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi PACTE, le régime de retraite supplémentaire CCPMA PRÉVOYANCE s'est transformé, au 1^{er} juillet 2022, en PER CCPMA. Depuis cette date, les salariés des entreprises détenant un PER CCPMA ont accès à un portail dédié et sécurisé pour gérer leur épargne en toute autonomie: epargnant.per-agricaprevoyance.com

Ils peuvent ainsi consulter le montant de l'épargne acquise, télécharger leur documentation contractuelle, effectuer des versements volontaires, mettre à jour leurs données personnelles...

La migration réussie des quelque 295 000 comptes individuels sur cette plateforme gérée par Amundi marque la première étape de ce projet structurant pour AGRICA. D'autres avancées, liées à une gestion de la retraite supplémentaire rendue plus complexe du fait de la loi PACTE, sont attendues d'ici à fin 2023: optimisation du parcours client, de la relation avec les entreprises, des périodes de liquidation et de simulation...

50,3 m€

de chiffre d'affaires
nouveau annualisé.

UN NIVEAU DE PERFORMANCE SANS PRÉCÉDENT

Avec 715 M€ de chiffre d'affaires, soit 14 % de plus qu'en 2021, 2022 a été une année de fort développement pour le Groupe. Une performance liée au dynamisme du développement commercial issu du réseau et des branches. AGRICA s'est démarqué sur son périmètre historique, le monde agricole, mais aussi dans l'agroalimentaire, confortant ainsi sa stratégie affinitaire. Cette hausse importante du chiffre d'affaires s'explique également par la poursuite du déploiement des produits de retraite supplémentaire. Le Groupe, qui a mis en œuvre dans le cadre de la loi PACTE de nouveaux moyens industriels, a enregistré en 2022 un nombre conséquent de signatures de contrats. À titre d'exemple, l'institution CPCEA est passée de 14 000 entreprises adhérentes en 2020 à plus de 57 000 en 2022.

« AGRICA est le seul groupe de protection sociale dont 100 % de la population assurée bénéficie, au-delà des régimes frais de santé et prévoyance, d'un régime de retraite supplémentaire, soit en points (PER* CPCEA), soit multisupports (PER CCPMA multisupports). Il se différencie ainsi des autres acteurs de la place », précise Éric Gérard, directeur général adjoint.

DES AVANCÉES MAJEURES EN TERMES DE GESTION

Les bons résultats 2022 sont également liés au travail de fond effectué en matière de gestion. Deux avancées majeures ont été réalisées : le renforcement des travaux de pilotage avec la caisse centrale de la MSA, partenaire historique du Groupe, a offert à l'entreprise une meilleure maîtrise de ses comptes adhérents. Par ailleurs, AGRICA a su s'appuyer sur un réseau de partenaires performants. Ce recours à l'externalisation, structuré et piloté, contribue à l'amélioration constante recherchée pour sa qualité de service.

Plus de 18 m€

de versements volontaires
en retraite supplémentaire.

Près de 23 m€

de collecte d'épargne
salariale.

UN REDRESSEMENT NÉCESSAIRE DES CONTRATS

Après deux années de crise sanitaire ayant provoqué un choc de sinistralité et une dérive des équilibres techniques des contrats, AGRICA, comme tous les acteurs du secteur de l'assurance, a initié en 2022 une phase de redressement et de correctifs techniques sur ses contrats visant à assurer la pérennité de son activité. Ce nécessaire pilotage des portefeuilles a demandé en amont un renforcement de la formation des collaborateurs à de telles négociations et la réalisation d'un important travail d'analyse technique.

Cette opération complexe se poursuivra au moins durant les deux prochains exercices. « AGRICA a la particularité de porter ses activités à 96 % sur des produits collectifs. Le Groupe bénéficie d'une solidité financière très importante. Nous pouvons gérer cette période de redressement dans la durée », poursuit Éric Gérard.



Dans un contexte
sanitaire apaisé, mais
dans un environnement
économique et social
sous tension, l'activité
assurances de personnes
a renoué en 2022 avec
un développement
dynamique tout en
se mobilisant sur le
pilotage indispensable
à la préservation des
équilibres techniques des
institutions du Groupe.

Éric Gérard, directeur général adjoint



Grâce au nouveau site
dédié, je peux gérer mon
PER CCPMA directement
sur mon téléphone ou mon
ordinateur. C'est très simple
et pratique !

Cécile C., salariée, Paris

UNE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRODUITS

Dans un environnement très concurrentiel, AGRICA s'est démarqué en 2022 avec Agri Zen, une complémentaire santé individuelle portée par ses trois institutions de prévoyance. Ce produit standard très atypique et innovant – par sa modularité, ses services associés, sa gestion et sa distribution assurées par le partenaire CCMO – a complètement répondu aux besoins des clients. Le Groupe capitalise sur l'expérience Agri Zen pour poursuivre la diversification et la modernisation de sa gamme. Une garantie « frais d'obsèques », conçue sur le même modèle, notamment en termes de gestion et de distribution, sera lancée en 2023.

*Plan d'épargne retraite.

295 000

affiliés en retraite supplémentaire
pour CCPMA PRÉVOYANCE,

156 000

pour CPCEA.



En partenariat avec le Groupe AGRICA et son équipe prévention, nous avons proposé des ateliers nutrition à nos 90 saisonniers. Pour un groupe coopératif de fruits, légumes, fleurs et plantes comme le nôtre, cela avait du sens de leur apprendre à cuisiner les légumes. Ils ont été sensibles au fait que l'entreprise prenne soin d'eux. Ils aiment revenir chez nous et en parlent autour d'eux.

Yann Le Gall, Fleuron d'Anjou, Les Ponts-de-Cé (49)

ZOOM SUR CONSOVILLE, UN VILLAGE DIGITAL DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

AGRICA a imaginé, en partenariat avec la MSA d'Île-de-France, un outil digital de sensibilisation aux addictions. Lancé en novembre 2022, il est aujourd'hui en expérimentation auprès d'un panel d'entreprises.

Consoville est un village virtuel dans lequel les salariés peuvent se promener et participer à diverses activités en lien avec les addictions, au gré de leurs envies ou de leurs besoins: suivre une conférence sur les dernières découvertes en neurosciences, regarder une pièce de théâtre, faire des exercices de sophrologie, etc.

Cet outil innovant permet de les informer de façon ludique et interactive, avec un contenu fiable et précis, validé scientifiquement par des professionnels de santé. Il aide également les entreprises à prendre conscience de leur rôle essentiel en matière de prévention.

Lancé en novembre 2022 à l'occasion du Mois sans tabac, Consoville a représenté un chantier d'envergure pour les équipes prévention du Groupe qui ont travaillé en partenariat avec la MSA Île-de-France. Réalisé en quelques mois, le village virtuel est en expérimentation auprès d'un panel d'entreprises.

Prochaines étapes pour AGRICA : déployer Consoville plus largement et capitaliser sur cet outil pour sensibiliser les salariés à diverses thématiques de prévention.



L'équipe prévention de LISA propose désormais aux entreprises trois niveaux d'intervention: une approche collective de sensibilisation en distanciel, une animation sur site avec des professionnels de santé, des séances de coaching personnalisées en distanciel ou présentiel.

Marie-Paule Febvre, responsable Laboratoire d'Innovation Sociale AGRICA (LISA)

Soutenir toutes les générations

AIDES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, DISPOSITIFS DE PRÉVENTION CIBLÉS... L'ACTION SOCIALE ET LA PRÉVENTION DU GROUPE AGRICA ONT RÉPONDU EN 2022 AUX BESOINS CONCRETS DE SES RESSORTISSANTS, SALARIÉS ET RETRAITÉS, EN S'APPUYANT SUR UN SOLIDE RÉSEAU DE PARTENAIRES.

DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION COMPLÉMENTAIRES

AGRICA a poursuivi en 2022 la modernisation et la digitalisation de ses dispositifs de prévention: *e-learning*, *serious game*, visioconférences, autotests... L'*escape game* sur les addictions Addict'Town⁽¹⁾ a notamment été récompensé pour son caractère innovant lors de la 21^e édition des Trophées de l'Assurance. Ces outils en ligne viennent compléter les services en présentiel qui ont fortement repris, après deux années de crise sanitaire. Les séminaires d'une semaine en résidentiel « Nouveaux retraités », « Cultiver et projeter sa vieillesse » et « La santé, ça s'apprend » ont par exemple été particulièrement plébiscités par les retraités, tout comme les sessions « sommeil, stress, relaxation, sophrologie » destinées aux actifs de 50 ans et plus, cotisant à l'une des trois institutions de prévoyance du Groupe.

TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION DANS LES BRANCHES OU EN ENTREPRISE

Grâce à de nouvelles conventions signées avec des professionnels de santé, l'équipe prévention propose désormais trois niveaux d'intervention en entreprise, selon la taille et l'organisation de la structure: une sensibilisation des collaborateurs à distance, dans les TPE notamment; une animation sur site avec des professionnels de santé pour approfondir certaines thématiques (audition, sommeil, maladies cardiovasculaires...) auprès des grands comptes ou en interentreprises; enfin, un accompagnement individualisé des salariés via des séances de coaching personnalisées (tabac, alcool...).

UNE FORTE SYNERGIE PARTENARIALE

Pour mener à bien toutes ses actions, AGRICA s'est appuyé tout au long de l'année sur un solide réseau de partenaires: acteurs de la protection sociale, associations... Le Groupe a notamment poursuivi ses projets avec la MSA, son partenaire historique: lutte contre le gaspillage alimentaire en MARPA⁽²⁾, répit à domicile pour les aidants avec le service Bulle d'air, retour à l'emploi des plus fragiles via l'appel à projets « Inclusion et ruralité » avec le réseau associatif LASER emploi, maintien à domicile des personnes âgées avec l'Association Nationale Présence Verte, accès à l'emploi et l'autonomie des personnes en situation de handicap avec Solidel, etc.

UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX BESOINS DES RESSORTISSANTS

Soucieux d'accompagner au mieux ses ressortissants, AGRICA a soutenu en 2022 toutes les générations. À titre d'exemple, plus de 4 500 chèquiers CESU⁽³⁾ « sortie d'hospitalisation » et « petits jardinages » ont été attribués à des retraités de 75 ans et plus contre près de 3 500 en 2021, contribuant ainsi au maintien à domicile des personnes âgées fragilisées. Pour les plus jeunes, le Groupe a lancé la 11^e édition de Pays'Apprentis, permettant à plus de 1 800 apprentis du paysage de profiter d'une aide à la mobilité. AGRICA a également déployé et géré la nouvelle Aide Santé Alternant CERFRANCE, créée à l'initiative des partenaires sociaux du réseau CERFRANCE. Plus de 500 alternants ont bénéficié de ce coup de pouce pour financer leur protection sociale complémentaire.

(1) Coconstruit avec AG2R, CCMO, Covéa et le FASTT.
(2) Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie.
(3) Chèque emploi service universel.

Près de

15 000

appels traités sur le Numéro Vert action sociale.



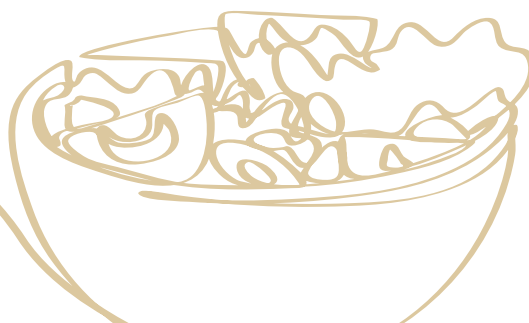
Après une année 2022 marquée par l'évolution du contexte Agirc-Arrco, 2023 sera pour l'action sociale retraite une période de transition avec le déploiement de nouveaux outils fédéraux, dont le CRM, et l'entrée en vigueur des nouvelles orientations prioritaires Agirc-Arrco 2023-2026.

Jessica Amoordon, responsable action sociale retraite Agirc-Arrco

Plus de

8,7 m€

en aides individuelles et collectives.



Près de

33 000

bénéficiaires d'aides individuelles et collectives.

S'engager pour l'investissement responsable

AGRICA A ADOPTÉ DÈS 2008 UNE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (IR) QUI S'INTÈGRE DANS SA POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE (RSE) DONT LES PRINCIPES CONSTITUENT L'ADN DU GROUPE. EN 2022, L'ENTREPRISE A RENFORCÉ SON APPROCHE CLIMAT, NOTAMMENT À TRAVERS SA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CARBONE.



ZOOM SUR UNE APPROCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE VOLONTARISTE

AGRICA poursuit ses engagements notamment à travers sa politique d'investissement responsable.

Le Groupe a mis en place une stratégie tangible, en amélioration continue, qui s'appuie sur des indicateurs et une méthodologie propriétaire ESG et Climat volontariste visant à s'inscrire dans les objectifs pour le climat de la COP21.

Elle a pour but d'exclure les entreprises les plus controversées ne démontrant pas d'engagement ESG (non respectueuses des droits fondamentaux sociaux, climatiques et humains), de surveiller et réduire l'exposition à celles qui sont en retard dans le déploiement des démarches vers une trajectoire durable et de soutenir les entreprises engagées. Pour réaliser sa sélection, AGRICA s'appuie sur une méthodologie propriétaire articulée autour d'une série de critères et d'indicateurs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance.

Cette approche s'accompagne de conventions ESG déployées auprès des sociétés de gestion partenaires pour les inciter à prendre en compte cette démarche, d'une politique de vote disponible sur le site www.groupagricola.com qui valorise les engagements du Groupe, de *reportings* pour les organisations de tutelle.

UNE DÉMARCHE MILITANTE

Signataire des Principes d'Investissements Responsables des Nations Unies (UN PRI), AGRICA a poursuivi en 2022 le déploiement de sa démarche IR qui s'applique aujourd'hui à la quasi-totalité de ses placements financiers. Les enjeux environnementaux et climatiques, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) sont intégrés dans son processus d'investissement, et ce dans le respect des conventions et recommandations internationales, des nouvelles exigences réglementaires européennes (SFDR, Taxonomie) et françaises (loi Énergie Climat).

UNE STRATÉGIE CLIMAT RENFORCÉE

Le changement climatique représente un risque systémique. Dans ce contexte, AGRICA, en tant qu'investisseur de long terme, a un rôle à jouer pour contribuer à la transition vers une économie bas-carbone et au respect de l'Accord de Paris.

Le Groupe a renforcé en 2022 son approche Climat, notamment à travers sa stratégie de réduction des émissions carbone et d'encouragement des partenaires dans cette dynamique. AGRICA se désengage ainsi progressivement des entreprises impliquées dans le charbon thermique et sans volonté de participer



à la transition énergétique avec pour objectif de ne plus être exposé à ces entreprises de l'espace OCDE d'ici à 2030 et hors OCDE d'ici à 2040.

DES PLACEMENTS SOLIDAIRES

Depuis juillet 2022, les nouveaux supports d'investissement proposés dans le PER CCPMA par le Groupe et sa filiale AGRICA ÉPARGNE sont tous « fonds de partage » : les agréments ont été délivrés par l'Autorité des marchés financiers (AMF) entre avril et juillet 2022. Cela signifie qu'AGRICA et sa filiale s'engagent à reverser chaque année une partie du chiffre d'affaires issu des frais de gestion de ces fonds à deux organisations de terrain qui accompagnent les personnes atteintes de maladies invalidantes (cancers, Alzheimer, Parkinson...) ou les victimes d'accident de la vie : Siel Bleu et Climatec. Les épargnants n'ont pas de frais supplémentaires à régler. Ils se constituent un patrimoine tout en s'inscrivant dans une dynamique sociale. Ces supports sont venus compléter le fonds euros déjà existant.

UNE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE DANS L'IMMOBILIER

L'activité de gestion et d'investissement immobilier d'AGRICA est en ligne avec la politique de développement durable du Groupe.

Pour les actifs déjà présents dans le portefeuille, les travaux d'entretien répondent aux exigences ESG notamment dans le cadre des obligations du décret tertiaire ou pour permettre d'étiqueter les logements dans les catégories vertueuses du diagnostic de performance énergétique (DPE). En cas de travaux de restructuration, ces derniers visent *a minima* une certification Haute Qualité Environnementale (HQE), très performante. S'agissant des investissements, le Groupe se positionne sur des actifs parmi les mieux placés dans l'échelle des labels et certificats environnementaux. En 2022, AGRICA a également poursuivi son engagement dans le Booster du réemploi, une initiative visant à structurer la demande de réemploi de matériaux pour basculer graduellement dans une économie circulaire en matière de politique de travaux.

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Face à une réglementation française et internationale de plus en plus complexe, AGRICA met à la disposition de sa gouvernance un ensemble d'outils permettant d'appréhender au mieux toutes ces évolutions. En 2022, le programme de formation des administrateurs a été enrichi par des sessions dédiées aux nouveaux enjeux et problématiques de l'investissement socialement responsable.

68 000 €

reversés fin 2022 à Siel Bleu et Climatec (par le Groupe AGRICA et sa filiale AGRICA ÉPARGNE).

8,6 Md€

d'encours, intégrant des critères ESG et Climat, dans un process d'amélioration continue.

Encourager les initiatives innovantes

ENGAGÉ DANS LA LUTTE ANTIGASPI DEPUIS 2014, LE GROUPE AGRICA
REPÈRE ET VALORISE CHAQUE ANNÉE LES PROJETS LES PLUS PROMETTEURS
VIA SES TROPHÉES « GASPILLAGE ALIMENTAIRE, LE TEMPS DES SOLUTIONS ».
EN 2022, CINQ NOUVEAUX LAURÉATS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS.

18

POUR UN AVENIR SANS GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Dans un contexte inflationniste et de prise de conscience écologique, le gaspillage alimentaire n'est plus acceptable pour de nombreux Français. Sur tout le territoire, des initiatives émergent pour faire reculer le gâchis. Observateur et interlocuteur privilégié des acteurs de l'antigaspi depuis des années, le Groupe AGRICA contribue, avec ses Trophées « Gaspillage alimentaire, le temps des solutions », à faire évoluer les comportements.

TOUS CONCERNÉS

« Force est de constater que l'engagement du Groupe AGRICA en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire entre tout particulièrement en résonance avec l'actualité. Devant l'urgence des enjeux environnementaux et les appels à la sobriété, l'antigaspi est devenu une évidence incontournable pour la plupart des parties prenantes. De nouveaux comportements se développent, notre cadre législatif évolue, les consciences changent, les consommateurs deviennent proactifs et des

initiatives continuent d'éclorre, portées par des acteurs qui veulent contribuer à ces avancées », constate Frédéric Hérault, directeur général du Groupe.

DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

En 2022, la 8^e édition des Trophées AGRICA a été marquée par des projets à forte vocation sociale, visant à la fois à lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaires. Lors de la cérémonie de remise des prix, cinq candidats ont été récompensés pour leurs initiatives engagées, solidaires et innovantes. La présidence paritaire et la direction générale du Groupe AGRICA ainsi que la présidente du jury ont remis aux lauréats une dotation financière et leur ont offert une vidéo de promotion, contribuant ainsi au développement de leur projet. L'occasion de valoriser et diffuser les bonnes pratiques.

Toutes les initiatives sont consultables sur www.groupagric.com

RESPONSABILITE



Les Trophées AGRICA

Palmarès 2022

LA FABULEUSE CANTINE (Saint-Étienne)

PRIX PARTAGE

Véritable cantine de quartier dédiée à l'antigaspi et au zéro déchet, la Fabuleuse Cantine crée des espaces de rencontre et de solidarité autour de l'art culinaire et du bien-manger. Oasis de créativité, de sociabilité et de rencontre, la pause-déjeuner devient ainsi un parfait levier pour mélanger les publics et proposer d'autres découvertes (culturelles, sociales...).

LES FRIGOS SOLIDAIRES (Paris)

PRIX SOLIDARITÉ

Les Frigos Solidaires sont des réfrigérateurs placés devant des commerces, restaurants, associations, dans lesquels chacun peut donner ou prendre librement. Les commerçants y déposent leurs invendus et les habitants donnent des produits frais, secs, emballés. Ceux qui en ont besoin se servent librement et dignement.

PANAME PILOTIS (Paris)

PRIX PRÉVENTION-ÉDUCATION

Proposée par la compagnie Paname Pilotis, la Brigade antigaspi est un spectacle d'intervention théâtrale en milieu scolaire, dans la rue ou en entreprise, qui vise à sensibiliser par le rire et l'humour jeunes et moins jeunes à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Une façon originale de faire passer les messages antigaspi.



Le rapport annuel est une publication de la Direction des Affaires Générales – Département Communication du Groupe AGRICA.

Conception / réalisation
Département Communication

Création
La Mécanique du Sens

Crédits photo
Couverture: Getty images

Pages intérieures: Freepick / Getty images / Shutterstock

Photos des portraits, de l'équipe de direction et des lauréats des Trophées AGRICA: Valérie Couteron

Ce document est imprimé sur un papier dont la pâte est issue de forêts gérées de manière responsable.



LA MICHE

(Paris)

PRIX VALORISATION

La Miche est une jeune marque de bière artisanale et écoresponsable, réalisée à partir d'inventus de pain de boulangeries parisiennes. La bière est fabriquée en remplaçant 30% du malt par du pain séché et broyé. Avec La Miche, les consommateurs achètent un produit 100% français, réalisé en circuit court et qui répond à leurs souhaits d'une consommation plus responsable.

FINISTÈRESTES29

(Saint-Pol-de-Léon)

PRIX DES SALARIÉS AGRICA

Finistèrestes29 est une coopérative qui lutte contre le gaspillage alimentaire en récupérant directement auprès des producteurs bretons les fruits et légumes non calibrés qui ne répondent pas aux standards de la grande distribution. Ils sont vendus sous forme de paniers antigaspi, à moindre coût.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis
2015



8

éditions

390

candidatures
reçues

138

nommés

42

lauréats

117 500 €
de dotations

À VOTRE ÉCOUTE POUR VOS QUESTIONS SUR :

La prévoyance, la santé et la retraite supplémentaire

01 71 21 19 19

Nos conseillers sont à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

L'action sociale prévoyance et prévention

0 800 945 272 Service & appel
gratuits

Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La retraite complémentaire

Vous êtes actif, futur retraité, jeune retraité en attente de votre premier
paiement, retraité ou allocataire d'une pension de réversion :

09 73 88 88 88 Prix d'un appel local
(non surtaxé)

Vous êtes employeur :

Vos formalités sont simplifiées grâce à la mise en place du guichet unique
MSA. Pour toutes vos questions, vous devez vous adresser en priorité
à la MSA de votre département.

L'action sociale retraite

0 800 944 333 Service & appel
gratuits

Service ouvert de 10h à 12h puis de 13h30 à 15h30,
lundi, mardi, mercredi et vendredi.

L'épargne salariale

AGRICA ÉPARGNE vous accompagne dans la mise en place
de vos solutions d'épargne salariale.

Plus d'information sur : www.agricaepargne.com

Pour vous informer en continu

sur les produits et les services proposés par
AGRICA, effectuer des démarches en ligne
et suivre votre situation via votre compte client :

www.groupagricar.com